

# Analyse partagée sur la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal

---

Lors du 16 juin 2016, avait lieu le lancement de la [Politique de l'enfant Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence](#). Il s'agit d'un investissement de 25 millions sur 5 ans octroyé par la ville. Le premier [plan d'action annuel](#) a été lancé 8 mois plus tard, soit le 8 février 2017. Dans plusieurs milieux voués au développement social, cette politique a été reçue avec réserves, voire incompréhensions. Bien que l'idée de développer le « réflexe enfant » est louable, du point de vue de celles et ceux qui la vivent, cette politique apparaît à bien des égards comme une stratégie de marketing politique élaborée hâtivement et arbitrairement. Les critiques ici adressées touchent essentiellement deux aspects : [la vision](#) portée par la Politique et [les processus](#) qui ont mené à son élaboration et à son premier plan d'action.

Cette critique est la synthèse de commentaires formulés par une diversité d'acteurs et d'actrices montréalais-e-s dans le champ du développement social auprès des enfants, des jeunes et de leur famille (organismes communautaires, tables de concertation, tables sectorielles, travailleurs et travailleuses des services de santé et sociaux) lors d'événements tenus les 16 mai et 23 août 2017 au 2390 rue Ryde à Montréal. Toutes les tables de quartiers et les tables de concertations sectorielles concernées ont été invitées à participer à cette réflexion collective et une cinquantaine de personnes représentant une trentaine de tables et de regroupements ont participé à cet exercice.

## LA VISION

---

### **POUR UN VÉRITABLE ARRIMAGE des politiques**

Nous avons appris que la Politique de l'enfant et la [Politique de développement social](#) remplaceraient en quelque sorte la défunte [Politique familiale](#), laquelle n'a pas été remise à jour depuis 2012. Nous reconnaissons l'importance de la prise en compte des besoins des enfants montréalais, mais déplorons en contrepartie que la famille soit si peu considérée par la nouvelle Politique de l'enfant. Soutenir le développement des enfants devrait signifier d'abord de soutenir sa famille, mais malheureusement le « réflexe famille » que la Politique familiale de 2008-2012 souhaitait développer risque d'être abandonnée. Par exemple, l'enjeu si fondamental du logement n'est pas abordé dans la Politique de l'enfant. Conséquemment, nous nous attendons à un véritable arrimage avec la Politique de développement social ou encore avec le [Plan d'action régional intégré de santé publique de Montréal](#).

La politique pose par ailleurs l'enjeu de la continuité et de la pérennité des actions. Les groupes communautaires avaient déjà soulevé cette question lors de la création des partenariats entre la Fondation Lucie et André Chagnon et le gouvernement du Québec et aussi lors du dévoilement du Projet impact collectif (PIC) de Centraide. Comment pouvons-nous réellement soutenir les familles montréalaises à long terme si les « réflexes » sont en constant changement ? Quant au court terme, au moment d'écrire ce texte (septembre 2017), il est impossible de dire ce qu'il adviendra de toutes les actions financées dans le Plan d'action 2017.

### **SOLIDARITÉ OU CHARITÉ?**

Par ailleurs D'ABORD, plusieurs actions retenues dans ce premier plan d'action tiennent plus de la charité que d'une véritable solidarité avec les familles. En effet, leurs réponses aux problèmes de pauvreté et d'exclusion des enfants sont davantage d'en soulager les effets plutôt que de proposer des mesures structurantes. Par exemple, des sommes importantes sont consacrées à la distribution de petits déjeuners ou de matériel scolaire. Même la STM offrira des billets de bus pour les enfants des classes défavorisées pour qu'ils puissent se rendre aux activités choisies par la ville. Pourquoi ne pas plutôt réfléchir sérieusement à une tarification sociale qui favoriserait les déplacements des familles pour toutes leurs activités : épicerie, rendez-vous médical, loisirs, etc. [Le mouvement pour un transport public abordable](#) fait d'ailleurs travail pertinent sur cette

question et sollicite l'appui de l'administration municipale pour une consultation publique sur la tarification sociale dans le transport en commun.

#### **DES ORGANISMES LOCAUX POUR UNE APPROCHE GLOBALE**

La Politique favorise de manière évidente trois organismes : la Fondation du Dr Julien, Jeunesse au soleil et le Club des petits déjeuners. La ville s'associe aussi au mouvement Amplifier Montréal visant « à faire de la métropole une ville plus inclusive, plus résiliente et plus innovante pour les enfants » (Plan d'action 2017, p. 24), une initiative soutenue notamment par plusieurs grandes fondations. Nous ne nions pas l'importance de leur travail, mais ils ne sont pas les seuls à apporter une réponse aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille. Dans tous les quartiers de Montréal, un travail colossal est fait chaque jour par une diversité d'acteurs pour soutenir les familles dans leur rôle parental et ainsi favoriser l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes. Notons, à ce titre, l'approche particulière des groupes communautaires autonomes Famille qui reconnaissent les parents comme les premiers éducateurs de leurs enfants et qui encouragent l'implication des familles dans leur communauté (FQOCF. [Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille](#), 2016)

Cette présence importante des organisations philanthropiques, la promiscuité des acteurs et l'apparence de favoritisme au sein du « consortium social » chargé d'élaborer et de mettre en œuvre cette politique publique municipale sont plutôt inquiétantes et très critiquables. Elles font en sorte que cette politique porte une vision un peu simpliste, mais surtout homogène de ce que peut être le soutien aux enfants et à leur famille. Elles dénotent également un manque flagrant de reconnaissance, voire un mépris et une ignorance de l'action communautaire autonome. D'ailleurs, au lancement de la politique, elles étaient presque les seules à avoir eu l'honneur d'y être invitées...

## LE PROCESSUS

#### **DES ORGANISMES RÉGIONAUX QUI PÈSENT DE TOUT LE POIDS**

Denis Coderre, lors du lancement de la Politique de l'enfant, a clairement mentionné qu'il ne désirait pas de consultation et qu'il favorisait plutôt un appel à l'action. On ne peut certes pas lui reprocher de vouloir agir, mais quand on considère les sommes engagées dans cette politique, il aurait bien valu la peine de réfléchir collectivement à cette démarche. Au centre des stratégies de communication, des enjeux et des fonds alloués par la Politique ont été placés des organisations régionales importantes, lesquelles représentent une certaine vision du développement social qui, à bien des égards, est loin de représenter la vision communautaire partagée par nombres d'organisations actives. Les tables de quartiers, les tables sectorielles, les regroupements d'organismes communautaires et même les milieux institutionnels qui œuvrent auprès des enfants n'ont pas été consultés. Pourtant, ne sont-ils pas les mieux placés pour définir les besoins des familles de leur territoire ?

Les actions des organismes régionaux ont été déterminées sans la participation des quartiers. Conséquemment, quand ces dernières apparaissent dans les milieux avec

#### RÉFÉRENCES en HYPERLIENS

- ✓ [Politique de l'enfant Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence](#)
- ✓ [Politique de l'enfant - Plan d'action annuel 2017](#)
- ✓ [Politique de développement social de Montréal](#)
- ✓ [Politique familiale de Montréal](#)
- ✓ [Plan d'action régional intégré de santé publique de Montréal](#)
- ✓ [Le mouvement pour un transport public abordable](#)
- ✓ [Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille](#)
- ✓ [Revendication interquartiers et pétitions](#)

leurs propres objectifs et surtout leur manière de faire, elles déstabilisent le réseau de soutien communautaire et institutionnel déjà en place. De plus, ce manque de concertation augmente le risque que soient financées des actions non prioritaires ou déjà offertes par d'autres organisations locales. Dans ce contexte, comment la Ville de Montréal peut-elle honnêtement clamer dans ses principes directeurs qu'elle est « à l'écoute des besoins » et qu'elle valorise « le travail en partenariat » ? Jusqu'à maintenant, la Politique a soulevé davantage de questions et d'inquiétudes que créer qu'apporter des solutions consensuelles. À la suite des reproches qui lui ont été adressés, la ville a accepté de rencontrer certaines organisations afin de partager leurs préoccupations et leurs visions d'une telle politique. À notre avis, c'était trop peu et trop tard, car plusieurs acteurs n'ont malheureusement pas pu bénéficier, au final, de la même écoute.

#### **LE MODUS OPERANDI**

Par ailleurs, le processus d'attribution des sommes ne semble pas très bien défini ni transparent. D'une part, il n'y a pas eu d'appel de projets lancés largement. D'autre part, certaines organisations ont été invitées à déposer un projet, mais on ne sait pas à partir de quels critères ces organisations ont été choisies ni ceux utilisés dans la sélection des projets. Dans les quartiers ciblés par la Politique de l'enfant, les groupes communautaires ont dû attendre plusieurs mois avant de savoir comment l'argent destiné à leur territoire allait être attribué. Et quand enfin les groupes ont été interpellés afin de déposer des projets de quartier, autour des mois de mai et juin 2017, ils se sont vus imposer l'échéancier du 31 décembre 2017 pour dépenser les sommes. Les tenants de la Politique mobilisent donc des groupes, déjà pressurisés, à la hâte et sans égard à leur planification stratégique et leur processus démocratique. Tout ceci nous laisse croire que leurs processus sont plutôt arbitraires et improvisés.

#### **POUR APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE LA POLITIQUE DE L'ENFANT**

Les groupes communautaires sont absents des mécanismes de suivi et d'évaluation prévus au plan d'action. On peut y lire que le commissaire à l'enfance « prendra le soin de créer des ponts avec les organismes partenaires » (Plan d'action 2017, p 25). Mais qu'en est-il des organisations qui n'ont pas mérité ce titre ? Et que faut-il faire pour devenir un organisme partenaire ? On y lit aussi qu'un comité de vigie composé de représentant-e-s de divers horizons s'assurera la prise en compte des besoins des enfants. Qui seront ses représentant-e-s ? Est-ce que le milieu communautaire et les tables de quartier y seront représentés ?

## **Pour une Politique de l'enfance pertinente et concertée**

---

Cette politique, lancée en grande pompe juste avant les vacances, devant un auditoire trié sur le volet, soulève plusieurs enjeux liés à la vision d'une telle politique et à son processus d'implantation : approche charitable, gouvernance *top down*, manque de compréhension des enjeux sociaux fondamentaux des familles, consultations presque inexistantes ou en huis clos, partenaires et projets sélectionnés de façon arbitraire, aucune considération pour le milieu communautaire, beaucoup d'improvisation et manque de transparence. En considérant la somme d'argent public engagée dans ce premier plan d'action, nous sommes en droit d'exiger une politique plus aidante pour les familles montréalaises et pour celles et ceux qui les accompagnent. La Politique de l'enfant encadrera les actions destinées aux enfants, aux jeunes et à leur famille jusqu'en 2022 et nous croyons en la nécessité de l'améliorer dès aujourd'hui afin d'assurer un maximum de retombé pertinente et durable pour les Montréalais-e-s.

[Voir les revendications](#)

[Signer la pétition](#)

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeoBHgagUGJX4cTouDIYj7L1ZfPft4\\_EOvQS0rCVvwN-9aT3Q/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeoBHgagUGJX4cTouDIYj7L1ZfPft4_EOvQS0rCVvwN-9aT3Q/viewform)